

Bulletin d'histoire politique

Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939)

Olivier Côté



Volume 15, numéro 1, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056100ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056100ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, O. (2006). Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939). *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 243–261.
<https://doi.org/10.7202/1056100ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) ¹

OLIVIER CÔTÉ
Département d'histoire
Université Laval

Dans la mouvance des mouvements fascistes hitlériens ou tout simplement nationalistes, l'antisémitisme était particulièrement virulent dans la première moitié du xx^e siècle. Le Québec n'échappe pas au phénomène. Bien que l'antisémitisme canadien-français se manifeste surtout parmi les préjugés populaires et le discours de certaines élites nationalistes, les années 1930 sont marquées par une série de manifestations antijuives ou antisémites : la campagne de boycottage économique des commerces juifs, la controverse entourant la création d'un réseau d'écoles juives et l'émergence du mouvement fasciste hitlérien d'Adrien Arcand.

Plusieurs historiens ont traité des causes et ont débattu de la virulence et du degré de pénétration, parmi les élites nationalistes, de cet antisémitisme¹. Ceux-ci se sont surtout affairés à circonscrire cette idéologie à partir de l'étude du discours des publications nationalistes, omettant de souligner la position des journaux libéraux sur la question de l'antisémitisme, exception faite des études des chercheurs Jacques Langlais, David Rome et Gérard Bouchard².

Pour remédier à cette lacune historiographique, notre analyse de la presse se veut globale. Notre objectif n'est pas tant d'amoindrir l'importance de

1. Cette étude est une version remaniée de notre MRP (*Major Research Paper*) réalisé à l'Université York, à Toronto. Nous tenons à remercier l'historien Marcel Martel pour sa lecture critique et sa direction sensible.

l'antisémitisme, mais plutôt d'inscrire ce phénomène dans le contexte de production et de diffusion de la presse des années 1930, contrairement à Esther Delisle qui, en isolant son objet d'étude – les organisations et les publications nationalistes dans l'orbite de Lionel Groulx – de tout contexte, amplifiait d'autant l'impact de l'idéologie antisémite au sein des élites nationalistes³.

Nous entendons par « analyse globale » l'utilisation d'un échantillon représentatif de quotidiens francophones qui sont, par définition, libéraux ou conservateurs, populaires ou élitistes, mais tous catholiques à divers degrés : *La Presse*, *Le Soleil*, *l'Action catholique*, *Le Devoir* et *Le Droit*. Leur représentativité est aussi géographique : deux quotidiens sont montréalais (*La Presse*, *Le Devoir*), deux sont québécois (*Le Soleil*, *l'Action catholique*), tandis que le journal *Le Droit*, qui se proclame défenseur des intérêts franco-ontariens dès sa fondation, a été particulièrement peu étudié en raison de son statut « hors-Québec ».

Des études récentes, dont l'analyse se limitait aux éditoriaux, dévoilaient une presse populaire et libérale peu favorable aux Juifs ou faisant peu état du phénomène antisémite⁴. En réalité, la question juive allemande revient momentanément à la une de la presse écrite canadienne-française selon l'intensité des persécutions qui précèdent la Shoah. Ainsi, l'empathie ou la haine des journaux canadiens-français à l'égard des Juifs allemands ne se limite pas qu'à de rares mais vigoureux plaidoyers en page éditoriale : la position des quotidiens se révèle surtout dans des articles provenant d'agences de presse internationales où l'orientation idéologique du journal s'exprime implicitement dans le titre et sa mise en valeur⁵.

L'originalité de notre recherche réside dans l'étude du croisement, du dialogue de l'antisémitisme idéologique médiatique canadien-français avec l'antisémitisme socio-politique allemand⁶. Cette problématique soulève quelques interrogations : certains journalistes, reconnus pour leur antisémitisme, sont-ils indéfectiblement des partisans de l'antisémitisme nazi ou leur position évolue-t-elle au fil des événements ? Concrètement, jusqu'où s'arrête l'appui des journaux canadiens-français à l'antisémitisme allemand ? Ou plutôt : rejettent-ils cette idéologie de manière systématique ? Nous soutenons que la perception médiatique de la question juive en Allemagne est hétérogène et qu'elle ne se traduit pas, dans les journaux étudiés, par une hostilité univoque et invariable à l'endroit de la communauté juive allemande.

Notre analyse s'arrime à l'étude de trois événements d'envergure internationale, lesquels sont révélateurs des sentiments de la presse canadienne-française à l'égard des Juifs tant allemands que canadiens. En tout premier lieu, nous avons examiné la couverture médiatique durant les lois de Nuremberg, en Allemagne, du 30 août au 22 septembre 1935, alors que le

régime nazi prive le Juif de son statut de citoyen⁷. Puis nous avons analysé les éditoriaux ainsi que les articles parus du 29 octobre au 21 novembre 1938, faisant suite aux événements de la Nuit de Cristal, où le régime nazi organise le saccage des commerces juifs dans ce qu'il est convenu d'appeler la première expression de l'antisémitisme violent à grande échelle en Allemagne⁸. Finalement, nous avons examiné la couverture médiatique francophone du refus des pays des Amériques d'accueillir les réfugiés juifs du bateau Saint-Louis, couverture qui s'étend du 19 mai au 15 juin 1939⁹. Au total, notre analyse s'applique à 217 éléments médiatiques de toute nature (185 articles d'agences de presse, 27 éditoriaux et 5 photos).

Nous appliquerons à notre analyse de la presse une grille comportant trois niveaux d'antisémitisme, synthèse des définitions d'Arnold Ages¹⁰, Victor Téboul¹¹ et Pierre Anctil¹². Le premier niveau, qui correspond à la forme la plus bénigne, est composé de préjugés visant quelques individus juifs et qui tirent leur source de l'hostilité chrétienne envers les Juifs, appelé antijudaïsme, et de l'ethnocentrisme de la société canadienne-française. Pour l'antisémite du niveau intermédiaire, le Juif représente une menace à la foi et à la morale chrétiennes et il est un agent perturbateur de l'ordre social au même titre que le communiste. Ce principe est, à ses yeux, une lapalissade et constitue bien souvent le principal élément de sa pensée politique et sociale. L'antisémite qui adhère au troisième niveau, en plus de croire aux affirmations précédentes, endosse les mesures discriminatoires, voire la répression ou l'extermination de la communauté juive dans la société allemande.

Ce troisième niveau d'antisémitisme est loin d'être répandu dans la presse francophone. Nous verrons d'ailleurs, en tout premier lieu, que le contexte de production colore la ligne éditoriale de la presse écrite, au point de diviser cette dernière en camps idéologiques pro-juif ou antisémite; ensuite, nous ferons une analyse quantitative pour finalement évaluer de manière qualitative la couverture médiatique de la question juive en Allemagne.

COMPARAISON DE LA LIGNE ÉDITORIALE

La dissemblance de buts et les orientations idéologiques respectives des journaux canadiens-français suscitent la formation de deux groupes médiatiques, situation qui a un impact certain sur leur ligne éditoriale.

Fidèles à l'idéologie libérale, et cela malgré la grande crise économique¹³, *Le Soleil* et *La Presse* voient d'un bon œil les phénomènes associés à la modernité : l'industrialisation, l'urbanisation et la transformation des modes de vie¹⁴. Dans le contexte de la crise, la colonisation des terres est avant tout une

solution temporaire au chômage « et non un projet mystique de réalisation d'une économie agricole opposée à l'industrialisation et à l'urbanisation »¹⁵.

Cette ouverture à la modernité nord-américaine les prédispose à ne pas considérer le « Juif » comme un agent destructeur de la société traditionnelle. Ainsi, le journal *La Presse* appuie la campagne d'« achat chez nous », qui prend pour critère la géographie plutôt que la « race »¹⁶.

Le même quotidien se fait le pourfendeur des régimes fascistes. Dans ses éditoriaux, il se montre particulièrement sévère à l'endroit du nazisme et qualifie Hitler de mégalomane, dans le contexte d'une Allemagne expansionniste qui menace l'équilibre européen¹⁷.

Au sujet de la persécution des Juifs d'Allemagne, les journaux *Le Soleil* et *La Presse* se relayent pour réprover de manière non équivoque leur situation précaire. D'abord, *La Presse* s'oppose à la persécution des Juifs lors de l'instauration des lois de Nuremberg. Dès septembre 1935, le quotidien dénonce la violence exercée contre les Juifs, qu'il impute au régime nazi sur le ton de l'ironie : « Quant aux Juifs, on consent encore à accepter leur concours, quand il faut lancer un emprunt, mais il demeure bien entendu que dans les violences exercées contre eux, ce seront toujours les assaillants qui auront raison et les assaillis qui auront tort »¹⁸. Le journal poursuivra cette dénonciation du régime nazi le 17 septembre 1935 : en Allemagne, la dictature continue d'être « un instrument de division et de persécution »¹⁹.

Ensuite, *Le Soleil*, juste avant la Nuit de Cristal, est sympathique aux Juifs allemands. Le 9 novembre 1938, le quotidien, reprenant la position de l'Église catholique qui affirme que le régime nazi est contraire « aux dogmes humanistes du catholicisme »²⁰, s'en prend rapidement aux représailles faites aux Juifs, cet « ostracisme » qui chasse les Juifs « de leurs patries d'adoption »²¹.

Henri Gagnon, président et directeur général du journal, continue d'adopter une position humaniste et chrétienne dans son éditorial du 12 novembre 1938, après la Nuit de Cristal. Les exactions de l'Allemagne nazie contre les Juifs allemands sont alors l'expression de l'intolérance d'un régime païen vis-à-vis des membres d'une des grandes religions monothéistes. L'Allemagne répond de sa « barbarie » cruelle, « sadique », de son passé « teutonique » et « atavique », en s'attaquant, de toutes les manières les plus inhumaines (meurtres, incendies), avec « haine » et « cupidité » à des Juifs, « souffre-douleur d'une civilisation chrétienne », « sans défense ». Ces Juifs sont « [...] atteints dans leurs biens, dans leur sang, dans leur honneur, dans leur âme et dans leur raison »²².

Cette dénonciation de la persécution des Juifs et du régime nazi s'appuie sur une conception morale du monde sympathique aux Juifs. Les *Protocoles des Sages de Sion*, ouvrage largement diffusé au début des années 1920, escroquerie antisémite remplie d'affirmations non fondées sur les Juifs, laissaient

transparaître un monde dualiste où s'affrontent les forces chrétiennes du Bien et les forces du Mal juives²³. Dans l'éditorial d'Henri Gagnon, le monde se divise en deux camps : les pays civilisés sont porteurs des valeurs chrétiennes tandis que le régime hitlérien incarne la « barbarie païenne ».

Un autre éditorial, paru le 14 novembre, d'un auteur inconnu, anticipera la conséquence principale de l'antisémitisme socio-politique allemand, soit la destruction de la vie organisationnelle juive : « C'est une façon de les condamner à mort collectivement.²⁴ » Cette analyse perspicace est unique en son genre, si on la compare à celle de la presse américaine portant sur ces événements. De fait, cette dernière considérait que cette attaque contre les Juifs constituait une extorsion financière visant à répondre aux besoins financiers criants de l'Allemagne²⁵.

Les journaux *l'Action catholique* et *Le Devoir*, qui possèdent des tirages respectifs d'environ 50 000 et 15 000 abonnés²⁶, sont moins sympathiques à la cause des Juifs d'Allemagne, s'appuyant sur une conception conservatrice et nationaliste du monde, à certains égards antisémite. Ces quotidiens associent le libéralisme à la domination économique et culturelle américaine, à une nouvelle modernité anglo-saxonne et juive susceptible de détruire l'identité traditionnelle canadienne-française, laquelle inquiète particulièrement le prêtre catholique J.-Henri Guay²⁷ dans son « catéchisme national »²⁸.

Dès 1933, *l'Action catholique*, par l'intermédiaire de son éditorialiste Eugène L'Heureux, s'interrogeait sur les moyens employés contre les Juifs par le régime nazi, non pas sur leur but fondamental : soustraire le peuple allemand à la domination « judéo-communiste »²⁹.

Dans le contexte de la Nuit de Cristal, le journal *l'Action catholique* demeure un fervent défenseur de l'idéologie antisémite, ce qui ne l'empêche pas de dénoncer la violence de l'antisémitisme allemand. Ainsi, Jules Dorion, médecin de profession et membre de la bourgeoisie de la Vieille capitale, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à partir de février 1928³⁰, organisation officiellement opposée à la venue de réfugiés juifs au Canada, croit que seul l'objectif des violences nazies est louable :

Admettons, avec quelques-uns, que les Juifs étant essentiellement accapareurs et disposés à s'enrichir aux dépens des Chrétiens, en leur arrachant, par des procédés commerciaux, financiers, même à force d'usure, tout ce qu'ils pouvaient, il est presque dans l'ordre des choses qu'ils soient forcés de temps à autre par les circonstances à rendre gorge. Mais ceci n'excuse pas ceux qui les dépouillent par la violence³¹.

Et de conclure : « L'acte posé par le peuple allemand peut être habile, pratique ; il n'est pas beau.³² » L'éditorialiste Louis-Philippe Roy soutiendra plus tard cet antisémitisme de troisième niveau³³.

Pourtant, le quotidien, d'abord favorable au régime nazi au début des années 1930, s'était ravisé en 1937 à la faveur de la nouvelle position de l'Église catholique, changement de perspective largement imputable au caractère athée du régime et à la persécution des catholiques en Allemagne³⁴.

L'*Action catholique* continue donc de comprendre le monde à travers un prisme paradigmatique antisémite. Ainsi, selon le journal, le monde chrétien – comprendre ici l'identité canadienne-française et l'Église catholique – est davantage menacé par la « modernité juive » que par le paganisme nazi. L'historien Richard Jones n'a pas tort de qualifier ce journal de « fanatique »³⁵.

Nous pouvons raisonnablement avancer que l'antisémitisme de ce quotidien, qui est l'organe officieux de l'Église catholique canadienne-française³⁶, s'inspire fortement de celui de certains membres du clergé de Québec, dont le plus éminent est le cardinal Villeneuve, lequel aurait fait part publiquement de son hostilité à l'égard des Juifs³⁷.

Le Devoir, journal fondé par Henri Bourassa en 1910 qui s'adresse à l'élite intellectuelle canadienne-française, professe un antisémitisme plus modéré. De l'avis du chercheur Pierre Anctil, le quotidien, dirigé alors par Georges Pelletier, adopte une position ambivalente vis-à-vis des Juifs³⁸. De fait, le journal dénonce tant les moyens que les objectifs de l'antisémitisme allemand, ce qui ne l'empêche pas d'émettre, de manière sporadique, des commentaires viscéralement antisémites dans sa section du « Carnet du grincheux ».

Le quotidien compatit au sort des Juifs d'Allemagne lors des événements de la Nuit de Cristal. Ce dernier admet ne pas être sympathique aux Juifs, règle générale, mais il concède qu'il ne peut être toléré, dans les circonstances, de ne pas dénoncer ces persécutions³⁹. Il réproouve, dans une perspective plus humaniste que chrétienne, l'inhumanité de la violence commise contre les Juifs par la « barbarie nazie » :

Nulle raison ne justifie pareils abus de force. Ni les discours virulents de Goebbels, ni les théories raciques que vocifère Hitler, ni les dénonciations fanatiques de Rosenberg, ni les arguties massives de la presse allemande naziste [nazie] ne peuvent convaincre qui que ce soit, où que ce soit, dans les pays civilisés, du moindre bien fondé de ces manœuvres d'oppression, quelque forme qu'elles prennent⁴⁰.

Mais cette empathie se heurte à certains commentaires antisémites. Omer Héroux, instigateur de la campagne d'Achat chez nous contre les commerces juifs⁴¹, journaliste le plus viscéralement méfiant vis-à-vis des Juifs⁴², fait de l'ironie d'un goût douteux sur le thème de l'expulsion des Juifs dans le « Carnet du grincheux » : « Les représailles des nazis contre les Juifs, en Allemagne et en Autriche, font l'étonnement de l'univers ; celui-ci était bien

sous l'impression qu'il n'y avait pas un seul Juif dans ces deux pays depuis les expulsions hitlériennes.⁴³ » Ou encore : « Hitler a entrepris de rendre les Sémites sympathiques. Il réussit généralement ce qu'il entreprend. Qu'il se garde d'exagérer, cette fois-ci.⁴⁴ » Alors même que les cendres des édifices juifs incendiés ne sont pas encore refroidies, Héroux continue de se montrer acerbe et raciste : « Les Juifs ont produit plus de pogroms par leur manque de tact que par leurs rapines.⁴⁵ »

En définitive, l'antisémitisme du *Devoir* appartient au premier ou au deuxième niveau de notre définition. Celui-ci semble moins virulent que celui de l'*Action catholique*, malgré la présence sporadique de quelques commentaires viscéralement antisémites dans le « Carnet du grincheux ».

Le journal catholique *Le Droit*⁴⁶, plus discret sur la question juive mais farouchement opposé au régime nazi⁴⁷, ne manifeste pas, à l'inverse de l'*Action catholique*, un antisémitisme virulent, même s'il ne se révèle pas à l'abri de préjugés chrétiens antisémites.

L'éditorialiste Charles Gauthier est plutôt sympathique au sort des Juifs en Allemagne dans le contexte de la Nuit de Cristal : « Les représailles sont inspirées par une intolérance, une haine de race et une froide cruauté que l'on ne peut pas s'empêcher de condamner au point de vue chrétien et même au seul point de vue humain.⁴⁸ »

Le journal *Le Droit* appelle à l'arrêt des persécutions contre catholiques et Juifs, frères d'une affliction commune⁴⁹. Alors que l'*Action catholique* justifie sa vision antisémite du monde à travers l'histoire de l'Église catholique, où les Juifs, dangereux, sont confinés dans des ghettos, *Le Droit* croit plutôt à une compassion chrétienne, parfaitement en accord avec l'histoire de l'Église : « L'antisémitisme violent tel que pratiqué par les néo-païens est un crime contre la Providence. L'Église le condamne, comme elle réproouve tous les attentats contre les droits légitimes des individus, des races et des peuples. À ses yeux, le problème sémitique est une question religieuse⁵⁰ »

Cette compassion peut s'expliquer par le fait que la communauté religieuse qui appuie ce journal, les Oblats, ne fait pas partie de la haute hiérarchie catholique, traditionnellement moins sympathique à la cause juive. Par ailleurs, il est à noter que l'idéologie de survivance de la communauté franco-ontarienne se concentrait sur la dynamique dualiste entre anglophones et francophones⁵¹. Ainsi, ce journal, défenseur des luttes linguistiques des Franco-Ontariens, considérait sans doute la menace anglophone plus importante que la « menace juive ».

ANALYSE QUANTITATIVE DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

Cette quasi-unanimité des journaux sur la question de la persécution des Juifs cache, comme nous l'avons vu, une variété de positions éditoriales. Mais ce qui est encore plus significatif, c'est que l'orientation des titres des articles provenant des agences de presse est en adéquation avec la ligne éditoriale des journaux francophones à l'étude.

Sur le plan quantitatif, certains constats frappent l'esprit. D'abord, la couverture médiatique des journaux francophones sur les lois de Nuremberg et sur l'aventure du bateau Saint-Louis est de bien moindre envergure que celle qui est consacrée à la Nuit de Cristal. Selon notre coefficient d'importance relative⁵², les journaux francophones accordent approximativement 3,5 fois plus d'importance à la Nuit de Cristal qu'aux lois de Nuremberg et à l'insuccès des Juifs du bateau Saint-Louis.

Ensuite, plusieurs journaux se distinguent par l'ampleur de leur couverture de chaque événement en cause. Lors des lois de Nuremberg, alors que les journaux francophones sont surtout préoccupés par les élections fédérales et l'invasion de l'Éthiopie par les armées de Mussolini, le journal *La Presse* offre la meilleure couverture médiatique avec 17 articles et un coefficient de 441,75. Cette couverture médiatique quantitativement supérieure pourrait être attribuable à la plus grande variété d'agences de presse auxquelles le journal a accès⁵³. En novembre 1938, la persécution des Juifs en Allemagne éclipse la couverture médiatique des élections présidentielles américaines. Lors des événements de la Nuit de Cristal, l'*Action catholique* est le journal qui accorde la plus grande couverture à la persécution des Juifs parmi les journaux francophones, malgré le fait qu'il soit abonné à une seule agence de presse, la *United Press* (1 125,25). Et cela, même si le nombre d'articles parus est équivalent dans chacun des journaux (plus ou moins 25 articles). Au deuxième rang se trouve le journal *La Presse* (1 001) ; suivent *Le Devoir* (801), *Le Soleil* (751) et *Le Droit* (589,75), ce dernier étant davantage préoccupé par le sort des catholiques que par celui des Juifs. Durant la période des insuccès du bateau Saint-Louis, du 15 mai au 19 juin 1939, le faible nombre d'articles provenant des journaux l'*Action catholique* (124,25), *Le Soleil* (189,75) et *La Presse* (182,75) peut s'expliquer par la visite de la famille royale à Québec, qui occupe tout l'espace médiatique. Par ailleurs, à l'échelle internationale, le naufrage du bateau militaire britannique *Thétis* semble occuper proportionnellement plus d'espace dans les médias francophones que les insuccès des réfugiés juifs du bateau Saint-Louis à trouver un pays d'accueil. Cela n'empêche pas le journal *Le Droit* d'offrir, sur le plan quantitatif, la plus importante couverture médiatique (304). De manière régulière, il publie à la une, dans le format d'une

colonne, les refus des gouvernements étrangers d'accueillir les Juifs. Le journal *Le Devoir* suit de près (295).

ANALYSE DE L'ORIENTATION IDÉOLOGIQUE DES TITRES

Le 15 septembre 1935, sont instaurées les lois de Nuremberg. Il faudra attendre au lundi suivant pour que les journaux diffusent des articles sur le sujet. Sur un total de 41 articles consacrés au congrès du même nom dans les quotidiens à l'étude, 29 abordent la persécution des Juifs.

La plupart des journaux francophones sont alors sympathiques au sort des Juifs, particulièrement *Le Soleil* et *La Presse*. Ce dernier est plus que jamais opposé à la persécution de ceux-ci, ironisant sur le « sort enviable » que le régime nazi leur a « concédé » : « Le parti nazi va me survivre, dit Hitler (Le sort "enviable" des Juifs) »⁵⁴. À partir du même article, *Le Soleil* parle de « Juifs ostracisés » : « Déclaration de foi de A. Hitler à Nuremberg ([...] Les Juifs ostracisés) »⁵⁵.

Par contre, *l'Action catholique*, croyant qu'il y a un complot juif dans la presse visant à exagérer les persécutions en Allemagne, laisse sous-entendre qu'il n'y a pas de persécutions, ou, à tout le moins, qu'elles sont légitimes. Négationniste à ses heures, on peut y lire, le 11 septembre, dans la section « Sport » : « Les athlètes juifs ne sont pas persécutés »⁵⁶. Le quotidien montre que le « problème juif » allemand demeure tout entier à coup de statistiques. Dans un article publié le 10 septembre, intitulé « Les Israélites en Allemagne », on peut lire « qu'il y a encore 499 682 Israélites dans le Reich »⁵⁷. Le journal précise aussi, dans un article au titre évocateur : « Des mesures plus sévères seront prises », que les concierges des immeubles, en collaboration avec la police, dressent des listes des « éléments indésirables », c'est-à-dire de ceux dont la « qualité raciale » laisse à désirer⁵⁸. Cet appui tacite aux politiques « raciales » du III^e Reich se rapproche dangereusement d'un antisémitisme de troisième niveau.

D'après *Le Devoir*, l'État nazi ne représente pas une menace pour le christianisme : il lutte avec acharnement contre le communisme, mouvement que le journal associe, à travers les discours du régime nazi, à la communauté juive, comme on le voit dans le titre suivant : « Le discours d'Hitler au congrès de Nuremberg ; Il a cherché, en signant le concordat, à rétablir avec l'Église catholique des relations bienfaites à tous deux – Le judéo-marxisme, un des ennemis de l'État – L'armée allemande a été constituée pour empêcher le bolchevisme destructeur de frapper l'Allemagne »⁵⁹.

Le Droit manifeste une certaine neutralité vis-à-vis du régime nazi, se contentant de reproduire, avec impartialité et un certain dilettantisme, le discours du régime. Aussi peut-on lire à la une du quotidien : « Cette question

est regardée comme réglée (La question des Israélites en Allemagne, Hitler se défend de les attaquer isolément).⁶⁰ »

Du 7 au 9 novembre 1938, dans les jours suivant l'assassinat du secrétaire de l'ambassadeur allemand, von Rath, par un Juif polonais, les journaux francophones sont divisés. *L'Action catholique* comprend les « représailles » nazies exercées contre les Juifs, tenant le peuple juif responsable de l'action meurtrière d'un seul individu. Celui-ci donne une voix à l'agence de nouvelles officielles du Reich : « Berlin fera payer cher aux Juifs l'attentat de Paris (Les Nazis se préparent à faire payer bien cher à la juiverie l'attentat dont a été victime le secrétaire de l'ambassade allemande à Paris).⁶¹ » L'expression « fera payer cher » est manifestement floue, mais elle révèle que le quotidien appuie l'antisémitisme socio-politique allemand. Aux yeux du quotidien, cette « répression » est d'autant plus justifiable que la « juiverie » est communiste par nature : « Les agences d'émigration regorgent de Juifs qui veulent fuir le Reich (Tous des communistes, dit-on).⁶² » Le journal flirte alors avec un antisémitisme de troisième niveau. Les autres quotidiens adopteront soit un ton neutre (*Le Devoir*, *Le Droit*)⁶³, soit un ton fraternel (*Le Soleil*, *La Presse*)⁶⁴.

La sympathie unanime de la presse francophone pour les Juifs viendra le lendemain de la Nuit de Cristal, le 10 novembre 1938. Cet événement fait alors la une de tous les journaux à l'étude.

Le Devoir, *Le Soleil* et *Le Droit* soutiennent pourtant, dans un premier temps, la thèse d'une manifestation populaire antisémite, laquelle est, dans les faits, l'œuvre du régime nazi. Mais ces journaux changent très vite d'avis. Dès la journée du drame, *Le Soleil* publie un article du correspondant de l'Associated Press qui affirme que les édifices juifs ont été détruits « selon un plan concerté »⁶⁵. Le 18 novembre 1938, *Le Droit* et *Le Devoir* se ravisent. Un article, provenant du journal *La Croix* et reproduit dans les deux quotidiens, remet en cause le caractère spontané de la révolte : « Les manifestations antijuives (Elles furent montées de toutes pièces et non spontanées) »⁶⁶.

Sur le même thème, *La Presse* et *L'Action catholique* divergent d'opinion. *La Presse* remet en cause le caractère spontané de la révolte en laissant sous-entendre que le régime nazi tente de cacher la vérité : « Goebbels prend le parti de tout nier (D'après lui, il n'y a eu ni pillage ni violence hier – Il s'est agi seulement de “manifestations spontanées et caractéristiques du peuple allemand”). » *L'Action catholique* utilise cet article de la même agence de presse et le coiffe du titre neutre « Avertissement de Goebbels »⁶⁷, ce qui ne nous permet pas de connaître véritablement la position du journal.

Malgré son antisémitisme flagrant, ce quotidien présente des articles empreints d'humanité, criant le désastre de la condition juive en Allemagne. Le titre de la une du 10 novembre, « Scènes d'horreur en Allemagne – Plus

de 10 000 édifices saccagés par les Nazis ([...] les Juifs qui résident encore en Allemagne sont l'objet de la fureur des Nazis)⁶⁸, a sans doute frappé le lecteur. Fait exceptionnel : le nom de l'auteur de l'article est révélé, peut-être pour inspirer confiance à certains lecteurs qui auraient pu croire à une « déformation juive » de la nouvelle. Le journal continue de s'émouvoir du sort des Juifs le 11 novembre 1938 : « Les Juifs confinés aux ghettos (Scènes pénibles) »⁶⁹.

Le Devoir exprime, dans ses titres d'articles, une sympathie retenue à l'endroit des Juifs. Ce quotidien titre à la une, en grosses lettres, le 10 novembre : « L'antisémitisme fait rage en Allemagne – Des synagogues brûlent – Magasins juifs saccagés »⁷⁰. De même, le 14 novembre, celui-ci titre sur un ton assez neutre : « Les Juifs exclus du système d'enseignement allemand – Et écartés de l'activité économique de l'Allemagne »⁷¹. De toute évidence, le journal n'est pas favorable à cet antisémitisme violent, même s'il n'emploie pas sa verve à défendre les Juifs.

Bien au contraire. Le quotidien croit plutôt qu'il y a « complot » juif dans la presse nord-américaine, laquelle aurait démesurément amplifié la réalité des persécutions. Reprenant à son compte le discours de la presse nazie, on peut y lire, à la une, cette assertion de Goebbels : « Les manifestations antisémites de jeudi – C'est surtout la "presse juive de l'Amérique du Nord" qui a dénaturé les faits »⁷².

Dans ses éditoriaux, *Le Droit* s'oppose résolument au régime nazi, à la « barbarie allemande » et au déchaînement, à l'acharnement des Allemands contre les Juifs. Or, la plupart des titres de ses articles se démarquent par leur constante neutralité.

À quelques reprises, cependant, le journal s'affranchit de celle-ci. Le 11 novembre 1938, *Le Droit* cache mal son opposition au régime nazi et à la persécution des Juifs. Ce quotidien ressort des « boules à mites » le concept de barbarie allemande, vocabulaire datant de la Première Guerre mondiale : « La barbarie allemande contre le juif révolte tous les pays civilisés (On ressuscite à Berlin les anciens ghettos) »⁷³. Par ailleurs, on peut lire, à la page 20 de l'édition du 12 novembre 1938, une dénonciation des exactions du régime nazi : « Les Allemands sont déchaînés contre les Juifs »⁷⁴. Cette compassion pour les Juifs se poursuit le 14 novembre dans un article titré : « Les maîtres du Reich s'acharnent contre leurs victimes juives »⁷⁵.

Le Soleil est tout aussi outré : « La foule ameutée n'écoute plus personne ([...] Dans plusieurs villes de l'Allemagne et de l'Autriche, la foule massacre toute la propriété des Juifs – Saccage dans les grands magasins) »⁷⁶. Le quotidien se fait encore plus percutant le 15 novembre : il publie la photo « fracassante » d'un établissement juif saccagé à Berlin⁷⁷.

Le journal *La Presse* montre l'ambivalence du régime nazi vis-à-vis des manifestations antisémites. Il condamne de manière modérée l'antisémitisme allemand et dénonce le caractère arbitraire des persécutions du régime allemand. On peut lire à la une, le 10 novembre : « 10 000 magasins Juifs saccagés (Les synagogues sont la proie des flammes ; Le ministre de la propagande Goebbels, tout en justifiant les manifestations de la colère allemande, ordonne d'y mettre fin) »⁷⁸.

Le quotidien dénonce la « colère nazie » en termes percutants : « Bourgeois écroués en Allemagne »⁷⁹ et « Tous les Juifs chassés des universités »⁸⁰. Le journal poursuivra, en première page, jusqu'au 17 novembre 1938, sa couverture des persécutions nazies contre les Juifs, fait exceptionnel parmi les journaux francophones.

Lors des insuccès du bateau Saint-Louis, les journaux francophones sont plutôt sympathiques à la cause juive, malgré la faible couverture médiatique qu'ils lui accordent. Tous les quotidiens humanisent les péripéties des réfugiés juifs en mentionnant les tentatives de suicide à bord du bateau. Aucune mention n'est cependant faite de l'aide canadienne qui pourrait être apportée.

L'Action catholique parle d'une « tragique odyssée »⁸¹, mais cette dernière soutient subtilement que le refus de Cuba d'accueillir les réfugiés du Saint-Louis indique la voie à suivre au Canada : « Cuba ne peut plus absorber d'étrangers : travail d'abord (Mendieta dit que son pays ne peut plus absorber d'étrangers et qu'il lui faut avant cela s'occuper de donner du travail à ses propres citoyens) »⁸². Globalement, cette triste péripétie occupe une place marginale dans ce journal. Aussi les titres des articles sont-ils souvent courts et font preuve de peu de sympathie : « 18 sur 940 », « Il a levé l'ancre »⁸³.

Les journaux libéraux sont modérément compatissants envers les Juifs du Saint-Louis. *Le Soleil*, après avoir habilement dénoncé le refus des Antilles d'accueillir des Juifs qui fuient la « persécution nazie »⁸⁴, se réjouit de l'accueil – qui se révélera temporaire – de la République dominicaine : « Saint-Domingue accueille 907 Juifs sans patrie : chassés de l'Allemagne et refusés par Cuba, leur détresse se change en joie »⁸⁵, tandis que *La Presse* écrit que « Les émigrés de la Havane ont un abris »⁸⁶.

Le Droit effectue la meilleure couverture médiatique, celle qui est la plus constante, et fait montre d'une neutralité sympathique. Le journal souligne l'aspect tragique de toute cette affaire : « Le Saint-Louis se prépare à retourner en Allemagne avec 917 réfugiés juifs (On a refusé à ces réfugiés de débarquer sur le sol de Cuba) »⁸⁷.

Le sort des Juifs du Saint-Louis est loin des préoccupations du *Devoir*. Ce journal s'apitoie peu sur le sort des Juifs, insistant, dans l'actualité, sur le refus des pays d'accueil de recevoir les Juifs et sur le caractère temporaire

du dénouement de l'« aventure »⁸⁸. Le quotidien réproue même toute aide américaine aux réfugiés⁸⁹.

Le comité intergouvernemental des réfugiés réussit finalement à négocier une « solution » pour les réfugiés du Saint-Louis : ils seront accueillis dans différents pays d'Europe, lesquels sont souvent limitrophes d'une Allemagne nazie en pleine expansion. On devine la suite de l'histoire.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous pouvons affirmer que l'*Action catholique* et *Le Devoir* demeurent, durant les années 1930, les journaux francophones les moins favorables aux Juifs allemands.

Toutefois, ces journaux conservateurs, plutôt hostiles aux Juifs lors de l'instauration des lois de Nuremberg, font preuve momentanément, à l'occasion de la Nuit de Cristal, d'une compassion toute chrétienne qui n'est pas exempte de préjugés antisémites. L'*Action catholique* se fait alors moins belliqueuse au fil des événements, tout en appuyant, de manière paradoxale, l'objectif « louable » de la politique répressive du régime nazi dans de nombreux articles. *Le Devoir* est plus catégorique. Ce journal dénonce, dans ses éditoriaux, la violence des exactions et en fait grand état dans sa une.

Le Soleil et *La Presse*, deux journaux reconnus pour leur libéralisme, sont favorables aux Juifs allemands et s'opposent farouchement au régime nazi en 1935, en 1938 tout comme en 1939, alors que *Le Droit*, journal qui se veut la voix des Canadiens français de l'Ontario et de l'Église catholique, manifeste une neutralité sympathique à leur égard.

Cette hétérogénéité de points de vue médiatiques, qui est le miroir de la société civile canadienne-française, démontre que la communauté juive peut compter sur l'appui des milieux libéraux francophones et sur un journal catholique tolérant, *Le Droit*, à défaut des journaux conservateurs qui lui sont souvent hostiles⁹⁰. Ces derniers n'expriment toutefois pas l'opinion publique dans sa totalité puisqu'une majorité de lecteurs canadiens-français ont aussi accès à une presse libérale tolérante à l'égard des Juifs.

En dernière analyse, on peut avancer que les journaux francophones compatissent généralement avec le sort tragique de la communauté juive allemande. Tous dénoncent, à des degrés divers, l'attaque du régime nazi contre les Juifs en novembre 1938, la violence de l'antisémitisme allemand, une position qui est similaire à celle des journaux américains⁹¹.

Il n'empêche que les journaux canadiens-français, au même titre que la majorité des quotidiens nord-américains, qui appuient le maintien des quotas d'immigration⁹², « [...] extended [their] heart but not [their] hands »⁹³,

au grand dam de la communauté juive qui en a payé le prix. La relative sympathie des journaux canadiens-français à l'égard des réfugiés juifs du bateau Saint-Louis aurait eu avantage à devenir plus militante.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir à ce sujet ABELLA, Irving, *A Coat of many colours : Two Centuries of Jewish Life in Canada*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1990 ; ANCTIL, Pierre, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988 ; ANCTIL, Pierre, *Le Rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988 ; BETCHERMAN, Lita-Rose, *The Swastika and the Maple-Leaf: Fascist Movements in Canada in the Early Thirties*, Toronto, 1975 ; BOUCHARD, Gérard, ANCTIL, Pierre et ROBINSON, Ira, *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Québec, Septentrion, 2000 ; BROWN, Michael, *Jew or Juif? Jews, French Canadians, and Anglo-Canadians, 1759-1914*, Philadelphia, Jewish Publication Society, 1987 ; DELISLE, Esther, *Antisémitisme et nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec 1929-1939*, thèse de doctorat, Université Laval, 1992 ; JONES, Richard, *L'Idéologie de L'Action catholique : 1917-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974 ; LANGLAIS, Jacques et ROME, David, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986 ; ROME, David, *Clouds in the Thirties : On Anti-Semitism In Canada 1929-1939*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1977-1981 (série de 13 volumes) ; PARIS, Erna, *Jews : an account of their experience in Canada*, Toronto, MacMillan of Canada, 1980 ; TÉBOUL, Victor, *Antisémitisme : Mythe et images du Juif au Canada : essai d'analyse critique*, Montréal, Éditions de la Grave, 1977 ; TRÉPANIÉRIER, Pierre, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Cahiers des Dix*, vol. 46 (1991), p. 207-247 ; TULCHINSKY, Gerald, *Taking Root*, Toronto, Lester 1992.

2. Voir LANGLAIS, Jacques et ROME, David, *op. cit.*, p. 158-162 et BOUCHARD, Gérard, « Les rapports avec la communauté juive : un test pour la nation québécoise », dans Gérard Bouchard *et al.*, *op. cit.*, p. 13-31.

3. Delisle, Esther, *op. cit.*, p. 38.

4. Voir HÉBERT, Marc, « Le Soleil, le *Quebec Chronicle Telegraph* et l'immigration juive 1925-1939 », *Canadian Jewish Studies*, vol. 3, 1995, p. 55-87 et POIRIER, Patrick, « La représentation du régime hitlérien par *La Patrie* de Montréal », *MENS*, vol. 4, n° 1, automne 2003, p. 86-87.

5. Comme le dit si bien l'historien Richard Jones : « Si dans la nouvelle même, il n'y a rien d'original en ce sens que cent journaux, tous abonnés à la même agence de presse, peuvent reproduire le même article, il est non moins vrai que chaque journal conserve son entière indépendance dans la mise en valeur des informations. » JONES, Richard, *op. cit.*, p. 16.

6. Nous entendons par « antisémitisme sociopolitique » l'application systématique par le régime nazi de politiques discriminatoires et répressives envers les Juifs.

7. Au début de septembre, lors du congrès de Nuremberg, Hitler annonce l'établissement des lois de Nuremberg. Le dimanche 15 septembre, les lois de Nuremberg, qui signifient le retrait des droits de citoyenneté aux Juifs allemands et l'interdiction des mariages « interraciaux », sont instaurées.

8. Le 7 novembre 1938, un jeune Juif polonais, dont les parents avaient été récemment déportés de la Pologne, tue un diplomate allemand à Paris. Le 9 novembre, Goebbels prononce un discours antisémite. Ce discours sera repris le lendemain dans la presse. Puis, dans la nuit du 9 au 10 novembre, des milliers de commerces appartenant à des Juifs sont détruits tandis que 30 000 Juifs sont arrêtés et des dizaines sont tués.

9. Durant les mois de mai et juin 1939, le bateau Saint-Louis quitte l'Allemagne avec à son bord des Juifs dépossédés qui tentent de fuir les persécutions nazies. Après le refus de Cuba et des États-Unis, le Canada refuse de les accueillir. Le bateau s'en retourne finalement en Europe, où les Juifs y sont accueillis temporairement.

10. Arnold Ages identifie deux formes d'antisémitisme « idéologique ». Dans sa forme la plus innocente, l'antisémitisme s'appuie sur l'ethnocentrisme. Ce sentiment raciste se rapporte alors à une hostilité chrétienne envers les Juifs ou à un sentiment négatif particulier, notamment vis-à-vis d'un marchand juif peu sympathique. « L'antisémitisme diabolique » situe le Juif à un autre niveau. Ce dernier est alors l'agent d'une conspiration internationale qui souhaite la domination du monde, la destruction du christianisme et des gouvernements démocratiques. Cet antisémitisme classique transforme le Juif en un ennemi à craindre, insidieux, manipulateur, sentiments qui vont au-delà de l'hostilité quotidienne d'un groupe vis-à-vis d'un autre. Voir à ce sujet AGES, Arnold, dans Morton Weinfeld, William Shaffir et Irwin Colter, *The Canadian Jewish Mosaic*, Toronto, J. Wiley, 1981, p. 383-384.

11. Victor Tébooul croit que l'antisémitisme appartient surtout à cette deuxième variante et cerne une seule attitude antisémite à l'égard des Juifs : « Pour l'antisémite, le Juif est un individu de race étrangère, incapable de s'adapter, hostile à la civilisation et à la foi chrétiennes, immoral, anti-social [. . .], déprédateur et mal faisant. » Aux yeux des antisémites, l'archétype juif est foncièrement inassimilable et de plus, il est un agent perturbateur de l'ordre social et moral. Voir à ce sujet TÉBOUL, Victor, *op.cit.*, p. 152.

12. Pierre Anctil insiste plutôt sur le caractère dogmatique et individualiste de l'antisémitisme. Il croit ainsi qu'un antisémite « doit être défini comme celui qui, même sans association avec d'autres personnes, fait de son hostilité à l'endroit du Juif la principale et souvent l'unique rationalité de sa pensée politique et sociale ». Voir à ce sujet ANCTIL, Pierre, *op. cit.*, p. 28-29.

13. COUTURE, Claude, *Le Mythe de la modernisation du Québec*, Montréal, Méridien, 1991, p. 48.

14. LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, tome I, p. 109.
15. COUTURE, Claude, *op. cit.*, p. 89.
16. FRENETTE, Yves, « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : Une défense de la démocratie libérale », *RHAF*, vol. 33, n° 3, décembre 1979, p. 451-463.
17. *Ibid.*, p. 455.
18. Auteur inconnu, « L'apologie de la violence », *La Presse*, 12 septembre 1935, p. 6.
19. Auteur inconnu, « La succession en dictature », *La Presse*, 17 septembre 1935, p. 6.
20. POIRIER, Patrick, *loc. cit.*, p. 84.
21. ABELLA, Irving et TROPER, Harold E., *op. cit.*, p. 61.
22. GAGNON, Henri, « Des pogromes en Allemagne », *Le Soleil*, 12 novembre 1938, p. 2.
23. TAGUIEFF, Pierre-André, *Les Protocoles des Sages de Sion*, Berg International, 1992, tome I, p. 11-15.
24. Auteur inconnu, « Menus propos », *Le Soleil*, 14 novembre 1938, p. 4.
25. LIPSTADT, Deborah E., *Beyond Belief: The American Press and the Coming of the Holocaust 1933-1945*, New York, The Free Press, 1986, p. 101.
26. Fernand Dumont et Jean Hamelin, *Idéologies au Canada français : 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, tome 2, p. 62.
27. Nous possédons très peu de renseignements à son sujet, si ce n'est qu'il écrit à Lionel Groulx pour qu'il lui dédicace son livre *La Réponse de la Race*. Voir à ce sujet Gary Caldwell, « La controverse Delisle-Richler : le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada », dans *L'Agora*, juin 1994, vol. I, n° 9.
28. Lambert Closse (pseudonyme), *La Réponse de la Race*, Québec, Archevêché de Québec, 1936, p. 15.
29. L'HEUREUX, Eugène, « Le concordat allemand », *Action catholique*, 31 août 1933, p. 4. Cité dans Richard Jones, *op. cit.*, p. 87.
30. *Ibid.*, p. 21-23.
31. Dorion, Jules, « Les Juifs et l'Allemagne », dans *L'Action catholique*, 14 novembre 1938, p. 4.
32. *Ibid.*
33. L'éditorial de Louis-Philippe Roy, ancien médecin maintenant journaliste qui a participé activement aux activités de l'ACJC (Association catholique de la jeunesse canadienne) et qui a lutté sans relâche contre le communisme, soutient cet antisémitisme de troisième niveau : « Est-ce à dire que la conduite des nazis ne soit pas révoltante ? Les Allemands n'ont aucune bonne raison pour dépouiller les Juifs et les chasser comme des bandits. Il y a des méthodes plus humaines à la disposition des gouvernants qui veulent se débarrasser des *indésirables*. » ROY, Louis-Philippe, « En Europe », *Action catholique*, 16 novembre 1938, p. 4.

34. ROY, Louis-Philippe, « La mauvaise humeur du Fürher », *Action catholique*, 9 juin 1939, p. 4.
35. JONES, Richard, *op. cit.*, p. 69-73.
36. LANGLAIS, Jacques et Rome, David, *op. cit.*, p. 148.
37. Selon Gérard Bouchard, « [...] plusieurs membres du clergé, et parfois au plus haut rang, s'en sont pris publiquement aux Juifs : Mgr Lafèche, Mgr L.-A. Paquet, Mgr Antoine Gauvreau, le père Zacharie Lacasse, le cardinal Bégin, le cardinal Villeneuve, le chanoine Cyrille Labrecque, Mgr Eugène Lapointe et d'autres ». Voir à ce sujet BOUCHARD, Gérard, *loc. cit.*, p. 17.
38. ANCTIL, Pierre, *op. cit.*, p. 83.
39. *Ibid.*
40. PELLETIER, Georges, « L'esprit de persécution », *Le Devoir*, 15 novembre 1938, p. 1.
41. GINGRAS, Pierre-Philippe, *Le Devoir*, Montréal, Libre expression, 1985, p. 125.
42. ANCTIL, Pierre, *op. cit.*, p. 99.
43. HÉROUX, Omer (alias Le grincheux), *Le Devoir*, 12 novembre 1938, p. 1.
44. *Idem*, *Le Devoir*, 17 novembre 1938, p. 1.
45. *Ibid.*
46. Nous ne disposons pas de chiffres précis sur le tirage quotidien du journal.
47. TREMBLAY, Laurent, *Entre deux livraisons (1913-1963)*, Ottawa, *Le Droit*, 1963, p. 124.
48. GAUTHIER, Charles, « L'antisémitisme », *Le Droit*, 16 novembre 1938, p. 3.
49. *Idem*, « Nouveaux attentats nazis », *Le Droit*, 14 novembre 1938, p. 3.
50. *Idem*, « L'antisémitisme », *Le Droit*, 16 novembre 1938, p. 3.
51. CHOQUETTE, Robert, *La foi, gardienne de la langue en Ontario (1900-1950)*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1987, p. 22.
52. L'évaluation quantitative de l'impact médiatique de la question juive en Allemagne se base sur le coefficient d'importance relative. Celui-ci est établi à partir de critères quantitatifs précis sur un total de 80 points (l'importance du titre selon le nombre de colonnes, le positionnement de l'article dans le journal – première page, haut – et la mise en valeur). De l'addition du coefficient d'importance relative des articles, nous obtenions un nombre abstrait, reflet de l'importance quantitative accordée par le journal à la question juive en Allemagne. Cette méthode s'inspire fortement de celle de KAYSER, Jacques, *Le Quotidien français*, Paris, A. Colin, 1963.
53. Les journaux *Le Soleil*, *Le Droit* et *Le Devoir* publient les articles de l'Associated Press, de la Canadian Press et de l'agence Havas, l'ancêtre de l'Agence France-Presse. Le journal *La Presse* possède plus de moyens : en plus de faire appel à ces agences de presse, il a recours aux services de la British United Press. *L'Action catholique* invoque des raisons idéologiques pour justifier son recours à la seule United Press, au détriment des autres agences.

54. Presse canadienne, *Le Devoir*, 17 septembre 1935, p. 1.
55. Associated Press, *Le Soleil*, 16 septembre 1935, p. 1.
56. Provenance inconnue, *Action catholique*, 11 septembre 1935, p. 7.
57. Collaboration spéciale, *Action catholique*, 11 septembre 1935, p. 4.
58. Provenance inconnue, *Action catholique*, 20 septembre 1935, p. 4.
59. Agence Havas, *Le Devoir*, 12 septembre 1935, p. 1.
60. Provenance inconnue, *Le Droit*, 17 septembre 1935, p. 1.
61. United Press, *Action catholique*, 8 novembre 1938, p. 1.
62. United Press, *Action catholique*, 9 novembre 1938, p. 1.
63. *Le Devoir* et *Le Droit* adoptent un ton neutre vis-à-vis des « représailles » exercées contre le peuple juif. Le premier titre alors : « Daladier restreindra-t-il l'immigration des Juifs ? ([...] Publications juives suspendues en Allemagne – Tous les Juifs de Berlin désarmés) », *Associated Press*, 8 novembre 1938, p. 3. Pour *Le Droit*, ces événements revêtent une importance secondaire, deux articles étant relégués à la fin du journal. Ce quotidien fait état par ailleurs des « représailles » contre les Juifs sans grande passion : « Berlin désarme les Juifs (En attendant les représailles qui suivront l'attentat de Paris) » et « Les Allemands manifestent (Publications juives supprimées) », *Associated Press*, 8 novembre 1938, p. 5 et p. 14.
64. *Le Soleil*, comme *La Presse*, est sympathique à la cause juive. *Le Soleil*, en particulier, parle de « dures représailles », *Associated Press*, « L'attentat perpétré à Paris cause de dures représailles [...] », 8 novembre 1938, p. 1. *La Presse* met l'accent sur l'aspect démesuré de la réaction nazie et ajoute à son article une photo de l'assaillant, ce qui amplifie l'impact visuel : « L'attentat contre Rath provoque en Allemagne une violente réaction (Prompte et dure riposte, Les autorités allemandes suspendent toutes les publications juives) », *Associated Press* et *United Press*, 8 novembre 1938, p. 1.
65. *Associated Press*, *Le Soleil*, le 10 novembre 1938, p. 1.
66. Presse canadienne (Havas), *Le Devoir*, 18 novembre 1938, p. 10 ; *Idem*, *Le Droit*, 18 novembre 1938, p. 1 ; *Idem*, *Le Soleil*, 18 novembre 1938, p. 13.
67. *United Press*, *La Presse*, 11 novembre 1938, p. 1 ; *Idem*, *Action catholique*, 11 novembre 1938, p. 1.
68. *United Press*, *Action catholique*, 10 novembre 1938, p. 1.
69. *United Press*, *Action catholique*, 11 novembre 1938, p. 1.
70. *Associated Press*, *Le Devoir*, 10 novembre 1938, p. 1.
71. *Associated Press*, *Le Devoir*, 14 novembre 1938, p. 1.
72. *Associated Press*, *Le Devoir*, 12 novembre 1938, p. 1.
73. Presse canadienne (Havas) et *Associated Press*, *Le Droit*, 11 novembre 1938, p. 1.
74. *Associated Press*, *Le Droit*, 12 novembre 1938, p. 20.
75. Presse canadienne, *Le Droit*, 14 novembre 1938, p. 1.
76. *Associated Press*, *Le Soleil*, 10 novembre 1938, p. 1.

77. Provenance inconnue, *Le Soleil*, 15 novembre 1935, p. 13.
78. Associated Press, *La Presse*, 10 novembre 1938, p. 1.
79. Associated Press, *La Presse*, 12 novembre 1938, p. 1.
80. Associated Press, *La Presse*, 14 novembre 1938, p. 1.
81. United Press, *Action catholique*, 6 juin 1939, p. 5.
82. United Press, *Action catholique*, 7 juin 1939, p. 1.
83. United Press, *Action catholique*, 30 mai 1939, p. 8 ; United Press, *Action catholique*, 2 juin 1939, p. 1.
84. Associated Press, « Les Antilles refusent d'admettre les Juifs allemands qui fuient la persécution nazie », *Le Soleil*, 30 mai 1939, p. 9.
85. Presse canadienne, *Le Soleil*, 3 juin 1939, p. 1.
86. Presse canadienne, *La Presse*, 3 juin 1939, p. 1.
87. Associated Press, *Le Droit*, 7 juin 1939, p. 1.
88. Provenance inconnue, « Les Juifs errants : Cuba, Paraguay, Mexique, Argentine refusent des centaines de réfugiés d'Allemagne ; Saint-Domingue les accepte », *Le Devoir*, 6 juin 1939, p. 1.
89. Le 7 juin, *Le Devoir* évoque le possible retour des Juifs en Allemagne : « Les 907 Juifs du "Saint-Louis" en route pour l'Allemagne (Supplique à Roosevelt) ». Le mot « supplique » peut avoir ici une connotation péjorative, en ce sens que ce mot signifie, selon *Le Robert*, une « demande par laquelle on sollicite une grâce, une faveur d'un supérieur ». *Le Devoir* sous-entend ainsi que l'aide américaine aux Juifs n'est pas nécessaire et essentielle. Si Roosevelt intervenait, il ne ferait pas preuve de compassion, mais il se soumettrait aux pressions des « intérêts juifs », Associated Press, *Le Devoir*, 7 juin 1939, p. 3.
90. MEDRESH, Israël (préface de Pierre Anctil), *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Sillery, Septentrion, 2001, p. 23.
91. LIPSTADT, Deborah E., *op. cit.*, p. 99.
92. *Ibid.*, p. 86 et 109.
93. ABELLA, Irving et TROPER, Harold, *op. cit.*, p. III.